

PAR COURRIEL

Québec, le 28 juillet 2026



Numéro de dossier : 2607028-145

Monsieur,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 16 juillet 2026 visant à obtenir copie des documents suivants, et ce pour la période couvrant le début des subventions jusqu'au 16 juillet 2026 :

- 1- Les subventions directes et indirectes pour tous les programmes divers et variés, par exemple pour améliorer le numérique, versées aux médias ainsi que le total de ces subventions versées par le gouvernement provincial et fédéral ;
- 2- Une étude sur l'État de la Presse ;
- 3- Tout document faisant état du statut de la Presse, c'est-à-dire permettant de savoir si la Presse est un OBNL ;
- 4- Tout document faisant état des montants payés par le gouvernement provincial en publicité dans les médias.

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Concernant le premier point de celle-ci, vous trouverez jointes à la présente lettre des copies des documents visés que nous détenons et qui peuvent vous être communiqués. Toutefois, nous tenons à préciser que nous ne détenons pas les informations relatives aux subventions versées par le gouvernement fédéral.

Concernant le second point de votre demande, au terme des recherches effectuées pour ce point, nous constatons que nous ne détenons aucun document répondant au libellé.

Concernant le troisième point de votre demande, il vous est possible de trouver l'information à l'adresse Internet suivante :

[État des renseignements - Revenu Québec](#)

...2

Enfin, concernant le quatrième et dernier point de votre demande, il vous est possible de trouver de l'information demandée pour le ministère de la Culture et des Communications à l'adresse Internet suivante, à l'onglet « Frais et dépenses » :

[Dépenses du ministère de la Culture et des Communications | Gouvernement du Québec](#)

Quant aux autres ministères, nous vous invitons à consulter le site Internet suivant :

<https://www.quebec.ca>

Par courtoisie, nous vous invitons également à formuler une demande auprès du responsable d'accès du ministère du Conseil exécutif aux coordonnées suivantes :

Madame Julie Boucher
Responsable de l'accès à l'information
835, boulevard René-Lévesque E.
Québec (Québec) G1A 1B4
Téléphone : 418 643-7355
mce.accesmce@mce.gouv.qc.ca

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

L'équipe de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

p. j.